

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 7 novembre 2022 à 19h00, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Régis Lemay, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

ABSENT :

M. Tony Côté, conseiller district #4

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

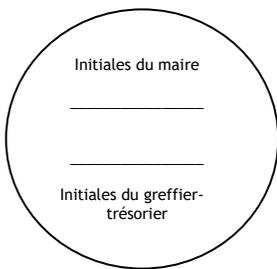
2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7404-2022

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

- 1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum**
- 2. Administration**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2022
 - 2.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2022
 - 2.4 Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2022
- 3. Résolutions**
 - 3.1 Dépôt de la 59ième liste des nouveaux arrivants
 - 3.2 Embauche de 2 opérateurs aux travaux publics
 - 3.3 Projet de fenestration de l'Hôtel de Ville - Paiement de décompte progressif #8
 - 3.4 Projet de réfection du rang 2 : paiement du décompte progressif #3
 - 3.5 Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 3.6 Adjudication de contrat pour la production des états financiers 2022 à Raymond Chabot Grant Thornton



3.7 Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Renouvellement de l'adhésion

3.8 Nomination des maires suppléants à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

3.9 Adjudication du contrat pour la conversion de l'éclairage au DEL au Mont Lac-Vert

4. Loisirs et culture

4.1 Réseau biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Cotisation 2023

4.2 Cabane à pêche - Adoption de la politique sur la pêche blanche 2022-2023

5. Rapport des comités

6. Affaires nouvelles

6.1 Nomination des conseillers(ères) sur les comités municipaux

6.2 Renouvellement de l'aide financière CREDD

6.3 Motion de félicitations à la Corporation de développement d'Hébertville

6.4 Motion de félicitations à l'entreprise Solem

7. Liste des comptes

7.1 Liste des comptes du Mont Lac-Vert

7.2 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville

8. Période de questions

9. Levée de l'assemblée

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

7405-2022

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2022.

2.3 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

7406-2022

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2022, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

Aucun commentaire soulevé.

3. RÉOLUTIONS



7407-2022

3.1 DÉPÔT DE LA 59IÈME LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 59^{ième} liste des « Nouveaux arrivants » à Hébertville :

- Madame Annie Maltais et Monsieur Marc-André St-Pierre
135 chemin du Vallon
- Monsieur Joseph Julian
238 rue Turgeon
- Madame Brigit Mcgarr et Monsieur Hugo Tremblay
215 chemin des Sables

De leur souhaiter la bienvenue dans la municipalité d'Hébertville.

7408-2022

3.2 EMBAUCHE DE 2 OPÉRATEURS AUX TRAVAUX PUBLICS

Considérant la vacance du poste d'opérateur des travaux publics suite au départ d'une ressource;

Considérant l'évaluation de la structure et de la planification de la main-d'œuvre démontrant la vulnérabilité de l'équipe des travaux publics en termes de relève;

Considérant le processus de recrutement réalisé par le Comité de dotation;

Considérant que le Comité de dotation a fait ses recommandations aux membres du Conseil municipal quant à l'embauche de 2 nouveaux opérateurs;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De confirmer les embauches de M. Mathieu Beaulieu le 7 novembre 2022 et de M. Pascal Tremblay le 15 novembre 2022 à titre d'opérateurs des travaux publics selon les conditions convenues lors du processus d'embauche et en respect des dispositions de la convention collective de travail.

3.3 PROJET DE FENESTRATION DE L'HÔTEL DE VILLE - PAIEMENT DE DÉCOMPTE PROGRESSIF #8

7409-2022

Considérant le contrat de réfection de la fenestration de l'Hôtel de Ville par l'entrepreneur Isofor;

Considérant le certificat de paiement émis par la firme d'architecture Anicet Tremblay et Serge Harvey confirmant que les montants mentionnés sont conformes aux termes du contrat et à l'état des travaux;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les travaux effectués et d'autoriser le paiement du décompte progressif #8 incluant une retenue contractuelle de 10 %, représentant un montant de 15 850,29 \$ taxes incluses, à Isofor pour les travaux de réfection de la fenestration de l'Hôtel de Ville selon le montant suivant :

Certificat de paiement #8 : 81 399,21 \$ taxes incluses

Que ce montant soit défrayé à même le Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023).

3.4 PROJET DE RÉFECTION DU RANG 2 : PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF #3

7410-2022

Considérant la facture de l'entreprise J&R Savard Inc. portant le numéro



F-6.20A;

Considérant le contrat de réfection du rang 2 adjugé le 11 juillet 2022 par la résolution 7284-2022;

Considérant la recommandation émise par le Service d'ingénierie de la MRC et le responsable de la surveillance de chantier;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les travaux effectués et d'autoriser le paiement du décompte progressif #3 au montant de 1 480 410,61 \$ taxes incluses à J&R Savard Inc. incluant une retenue contractuelle de 10 % représentent un montant de 143 065,94 \$.

Le paiement du décompte #3 sera défrayé à même le règlement d'emprunt 546-2022 autorisé pour le projet de réfection du rang 2.

3.5 PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

7411-2022

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a reçu une attestation de conformité du ministre de la Sécurité publique, monsieur Stéphane Bergeron, le 18 décembre 2013;

Considérant que l'article 29 de la Loi sur la Sécurité incendie stipule que le schéma doit, en outre, être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

Considérant que conformément à la Loi sur la Sécurité incendie, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a procédé à l'élaboration d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé pour son territoire;

Considérant qu'un comité technique, formé par la MRC, s'est assuré de réaliser la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie en intégrant les balises fixées par le ministère de la Sécurité publique, tout en utilisant un canevas de rédaction développé par ce ministère;

Considérant que le comité technique de la MRC a terminé ses travaux et que le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé a été soumis à la consultation publique prévue par la Loi le 4 octobre 2022;

Considérant que le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé sera adopté par le Conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est lors de la séance régulière du 23 novembre 2022;

Considérant que la municipalité d'Hébertville est d'avis que le projet de schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé proposé par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est conforme aux attentes de la Municipalité;

Considérant que la municipalité d'Hébertville est d'avis que le plan de mise en œuvre inscrit au schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé de la MRC est conforme aux attentes;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville donne un avis favorable pour l'adoption du schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Que la municipalité d'Hébertville adopte le plan de mise en œuvre présent au schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé



de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

3.6 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 À RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

7412-2022

Considérant que la firme Mallette réalisait depuis plusieurs années les états financiers audités de la municipalité d'Hébertville;

Considérant que la firme Mallette a informé récemment la direction générale qu'elle ne pourrait pas réaliser les états financiers audités 2022 ainsi que pour les prochaines années par manque de ressources humaines dans ce secteur d'activité;

Considérant que la Municipalité a autorisé la direction générale à procéder à un appel de propositions sur invitation pour la sélection d'une nouvelle firme comptable;

Considérant la soumission déposée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton s'élevant à 26 500 \$ plus taxes;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le mandat pour la rédaction des états financiers audités 2022 à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 26 500 \$ plus taxes.

3.7 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION

7413-2022

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) représente les municipalités du Québec auprès des paliers des gouvernements provincial et fédéral en matière de transports : ferroviaire, routier, maritime, d'infrastructures : d'eaux usées, d'eau potable, de voirie et autres dossiers qui interpellent les municipalités;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités est un forum provincial des municipalités pour échanger entre les élus au sujet entre autres : des régimes de retraite, de la forêt, de la sécurité civile, et autres;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

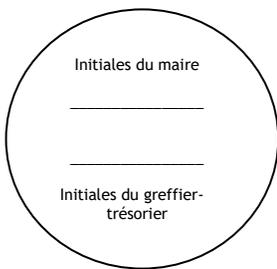
D'autoriser le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2023 de la municipalité d'Hébertville à la Fédération québécoise des municipalités au montant de 2 580,66 \$ plus taxes.

3.8 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

7414-2022

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter la nomination des maires suppléants avec le calendrier décrit ci-après. Les maires suppléants auront l'ensemble des pouvoirs que lui sont conférés par les Lois assujetties. Ces maires suppléants sont également désignés substituts du maire à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est :



CONSEILLER (ÈRE)	DATE
Mme Caroline Gagnon, district # 1	Novembre et Décembre
Mme Myriam Gaudreault, district # 2	Janvier et Février
Mme Éliane Champigny, district # 3	Mars et avril
M. Tony Côté, district # 4	Mai et Juin
M. Dave Simard, district # 5	Juillet et Août
M. Régis Lemay, district # 6	Septembre et Octobre

Cette rotation des maires suppléants se poursuivra dans cet ordre et aux deux mois, et ce, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle résolution.

3.9 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE AU DEL AU MONT LAC-VERT

7415-2022

Considérant l'appel d'offres public en vue de la conversion de l'éclairage au DEL au Mont Lac-Vert et s'étant terminé le 3 novembre 2022 à 10h00;

Considérant les deux (2) soumissions déposées et pour lesquelles un rapport d'analyse des soumissions a été préparé par la firme Géniova;

Considérant que ce projet avait été inscrit dans les dépenses prévues au règlement d'emprunt # 543-2022 adopté le 7 mars 2022;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par Électro Saguenay au montant de 261 829,70 \$ taxes incluses en vue de réaliser la conversion de l'éclairage au DEL au Mont Lac-Vert le tout sous la recommandation de la firme Géniova. Ces travaux seront financés à même le règlement d'emprunt # 543-2022.

4. LOISIRS ET CULTURE

4.1 RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - COTISATION 2023

7416-2022

Considérant le taux de cotisation fixé pour 2023 en assemblée générale annuelle par le Réseau Biblio de Saguenay-Lac-Saint-Jean;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De payer la contribution 2022 au Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean fixée à 4,55 \$ par habitant le tout selon le décret des populations émis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

4.2 CABANE À PÊCHE - ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA PÊCHE BLANCHE 2022-2023

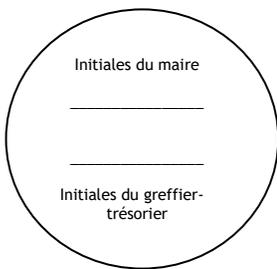
7417-2022

Considérant que l'activité attire plusieurs amateurs de pêche durant l'hiver;

Considérant que par les années passées plusieurs débris ont été laissés sur la glace causant des préjudices aux propriétaires riverains ainsi que des impacts sur la qualité de l'eau sur le lac Vert;

Considérant qu'il est important d'encadrer l'activité de la pêche sur glace sur le site de pêche située au lac Vert;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité de l'activité et la propreté du site durant ainsi qu'après l'activité;



Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter la politique sur les cabanes à pêche 2022-2023 et d'assurer son application.

5. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME CAROLINE GAGNON

La conseillère Mme Caroline Gagnon informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance ordinaire du 3 octobre
- Séance extraordinaire du 24 octobre
- Réunion pour l'Association des chemins de villégiature
- Rencontre de la Commission des loisirs
- Réunion de la Corporation de développement
- Rencontre pour la préparation du gala de la Corporation de développement
- Gala de la Corporation de développement

LA CONSEILLÈRE MME MYRIAM GAUDREULT

La conseillère Mme Myriam Gaudreault informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance ordinaire du 3 octobre
- Séance extraordinaire du 24 octobre
- Rencontre de la Commission des loisirs
- Réunion de l'Office de l'habitation
- Conseil d'administration du foyer Le Pionnier
- Assemblée générale du foyer Le Pionnier
- Gala de la Corporation de développement

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance extraordinaire du 24 octobre
- Conseil d'administration de la Régie des Incendies secteur Sud
- Comité finance et budget
- Gala de la Corporation de développement

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté est absent.

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

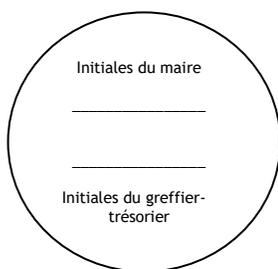
Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance extraordinaire du 24 octobre
- Conseil d'administration pour le Mont Lac-Vert
- Rencontre pour la Maison des jeunes
- Conseil d'administration du foyer Le Pionnier

LE CONSEILLER M. RÉGIS LEMAY

Le conseiller M. Régis Lemay informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance ordinaire du 3 octobre
- Réunion Parc industriel secteur Sud
- Réunion de la Corporation de développement
- Comité finance et budget



- Rencontre pour la préparation du gala de la Corporation de développement
- Gala de la Corporation de développement

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

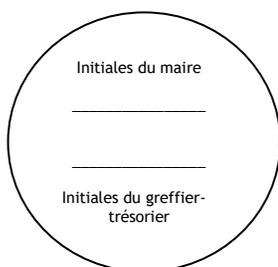
- Séance ordinaire du 3 octobre
- Séance extraordinaire du 24 octobre
- Conseil d'administration du Mont Lac-Vert
- Inauguration du jardin de pluie à la Maison des jeunes
- Rencontre avec le maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Réunion du comité d'administration de la MRC
- Rencontre avec le Ministère des Transports du Québec
- Réunion du Parc industriel secteur Sud
- Conseil d'administration de la Régie des Incendie secteur Sud
- Souper de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
- Assemblée générale du foyer Le Pionnier
- Rencontre des maires du secteur Nord
- Lancement d'un livre historique à La Baie
- Soirée de la chambre de commerce de Lac-Saint-Jean-Est
- Gala de la Corporation de développement
- Diverses rencontres au bureau du maire
- Suivis des dossiers avec la direction générale

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 NOMINATION DES CONSEILLERS(ÈRES) SUR LES COMITÉS MUNICIPAUX

Monsieur le maire, Marc Richard, attribue les personnes suivantes pour siéger sur les comités de la municipalité d'Hébertville :

COMITÉS 2023			
RÉGIE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR SUD	Marc Richard Régis Lemay	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE	Régis Lemay Caroline Gagnon
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD	Marc Richard Étienne Champigny	COMITÉ VILLAGE RELAIS	Marc Richard
COMITÉ FINANCES ET BUDGET	Étienne Champigny Régis Lemay	CORPORATION LAC KÉNOGAMI ET COMITÉ BASSIN VERSANT LAC-SAINTE-JEAN/ CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI	Tony Côté
COMITÉ RESSOURCES HUMAINES	Tony Côté, président Myriam Gaudreault Dave Simard	COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	Caroline Gagnon
COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS	Dave Simard, président Étienne Champigny Caroline Gagnon	CREDD	Inspecteur municipal
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	Tony Côté Caroline Gagnon, substitut	FOYER LE PIONNIER	Myriam Gaudreault Dave Simard (siège comme simple citoyen)



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	Caroline Gagnon	COMITÉ FORÊT	Tony Côté Régis Lemay, substitut
COMMISSION DES LOISIRS	Myriam Gaudreault Caroline Gagnon	CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GESTION RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT LAC-VERT	Dave Simard Régis Lemay
MAISON DES JEUNES	Dave Simard (siège comme simple citoyen)	TRAVAIL DE MILIEU	Caroline Gagnon Lydia Boulianne
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL	Tony Côté Caroline Gagnon	MADA ET POLITIQUE FAMILIALE	Myriam Gaudreault
HAVRE CURÉ-HÉBERT RELATION AVEC LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	Myriam Gaudreault	COALITION DES DOMAINES DE VILLÉGIATURE	Tony Côté Caroline Gagnon
BIBLIOTHÈQUE	Marc Richard Myriam Gaudreault	COMITÉ ENTENTE INTERMUNICIPALE RÉSEAU D'AQUEDUC	Marc Richard Direction générale
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)	Dave Simard		

D'adopter la liste des comités et leur composition tels que proposés par le maire pour l'année 2023.

6.2 RENOUELEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE CREDD

7418-2022

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De renouveler l'aide financière de 1500 \$ pour le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.

6.3 MOTION DE FÉLICITATIONS À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE

7419-2022

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Le Conseil municipal présente une motion de félicitations à la Corporation de développement d'Hébertville pour la réalisation du Gala reconnaissance 2022.

6.4 MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ENTREPRISE SOLEM

7420-2022

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Le Conseil municipal présente une motion de félicitations à l'entreprise Solem pour avoir gagné le prix dans la catégorie jeune entreprise au Gala de reconnaissance de la Corporation de développement.

Ce prix est attribué à l'entreprise ou l'organisme qui s'est implanté ou a débuté ses opérations au cours des 2 dernières années. Il désire reconnaître l'originalité, la viabilité et la nécessité de l'entreprise dans notre milieu.

7. LISTE DES COMPTES

7.1 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

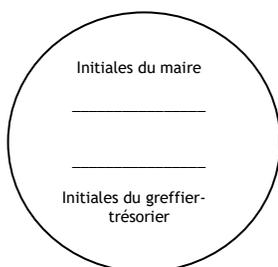
7421-2022

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 152 870,47 \$.

7.2 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

7422-2022



Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 920 229,76 \$.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Précisions sur l'entreprise Solem
- Demande d'envisager un retour de taxes d'aqueduc dans les chemins de villégiature
- Demande concernant l'abat-poussière
- Précision sur le budget du Mont Lac-Vert
- Demande des revenus du Mont Lac-Vert
- Précisions sur le terrain de la rue Turgeon acheté par la Municipalité
- Suivi pour le projet d'approvisionnement en eau dans les rangs St-André et St-Isidore

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Myriam Gaudreault, conseillère propose de lever l'assemblée, à 19h50.

MAIRE

SYLVAIN LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER